



ATTESTATION DU REFERENT PEDAGOGIQUE

Certificat de Qualification Professionnelle Assistant Moniteur Tennis

L'activité de l'Assistant Moniteur de Tennis est suivie par un référent pédagogique à l'occasion de deux demi-journées supervisées sur le terrain et commentées (2 fois 4 heures) et quatre réunions par année scolaire (4 fois 3 heures = 12 heures). La durée du suivi pédagogique par le référent est de 20 heures par an.

Nom (du référent) :

Prénom :

Adresse :

Ville : code postal :

Club :

Courriel : @

Téléphone domicile : ; / / / / portable : 06 / / / /

Diplôme permettant d'enseigner le tennis contre rémunération

BEES1 BEES 2 BEES 3 Autre :

Je Soussigné accepte d'être le référent pédagogique

de

Date et signature du référent pédagogique

Avec la mention "Lu et approuvé"

Veuillez joindre à votre dossier les documents suivants :

- 1 copie du diplôme permettant d'enseigner professionnellement le tennis
- 1 copie de votre carte professionnelle